

Notre équipe

MÉDECIN CHEF
PÉDOPSYCHIATRE

Dr. LAVEINE

INFIRMIÈRE
COORDINATRICE

Mme MICHEL

PSYCHOLOGUE

Mme BILBAUT

ASSISTANT DE
SERVICE SOCIAL

M. INCARDONA

ÉDUCATEURS
SPÉCIALISÉS

M. CHANUT
Mme PETTINI

SECRÉTAIRE MÉDICALE

Mme PLATET



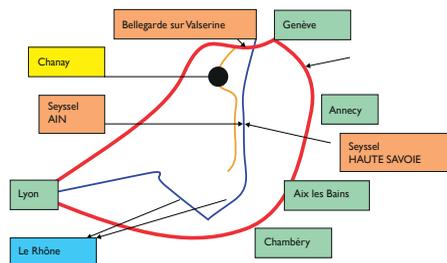
Plan d'accès

Depuis Annecy ou Chambéry :

- Prendre la direction de **Seysssel** (Haute Savoie),
- Au Sud de Seysssel, au rond-point, traverser le Rhône (pont suspendu), prendre la direction de **Culoz**,
- À 500 m, prendre à droite la **D991**, direction Chanay,
- Suivre la D991 pendant **15 km** (environ 20 minutes) pour arriver à **Chanay**.

Depuis Lyon ou Genève :

- Prendre l'autoroute **Lyon-Genève A40**,
- Prendre la **Sortie n° 10** (Bellegarde, Châtillon en Michaille),
- Après le péage, tourner à droite, direction **Belley- Seysssel, D101**,
- À 600 m, au Rond-point, prendre **tout droit** direction Belley, Seysssel, **D 101 A**,
- À 600 m, au bout de la ligne droite, au stop, prendre à **gauche** direction Belley, Seysssel, **D 991**,
- Suivre cette route pendant 15 km (environ 20 minutes) pour arriver à Chanay,
- Villages traversés : Ochiaz, Billiat, L'hôpital puis arrivée à Chanay.



NOUS contacter

☎ 04 50 56 80 23



ETA523-secretariatmedical@mgen.fr

Horaires secrétariat Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi
9h - 12h / 13h30 - 16h30

retrouvez-nous
sur www.mgen.fr



GRUPE vyv

Établissement de santé
pour adolescents

Hôpital de jour



7, rue du Château
01420 Chanay

mgen

GRUPE vyv

Pour qui ?

- Adolescents de 11 à 18 ans.
- Patients résidant dans un rayon de 45 km (environ) de l'établissement.
- Venue en taxi ou transporteur de votre choix.
- Prescription médicale obligatoire, par le médecin traitant ou médecin spécialisé, à adresser au médecin responsable de l'unité HDJ.
- Après analyse du dossier par le médecin de l'HDJ et accord, programmation d'une Visite de Pré-Admission qui donnera lieu, ou non, à une admission en HDJ.

Projet de soins personnalisé

- Le projet de soin est élaboré en équipe pluridisciplinaire avec le patient et sa famille.
- Il définit des axes de travail autour de problématiques individuelles et environnementales.
- Il fera l'objet d'une réévaluation régulière.
- Il sera réalisé en partenariat avec l'établissement scolaire d'origine et les intervenants extérieurs.

Quand ?

- Du lundi au vendredi.
- De 09h à 12h et de 13h30 à 16h30.
- Séquences en demi-journée, une à plusieurs fois par semaine.

OBJECTIFS

- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.
- Poursuivre les soins et prévenir les rechutes.
- Avoir un soutien et un accompagnement thérapeutique.
- Maintenir une insertion sociale et/ou scolaire.
- Conserver les acquis sociaux.
- Proposer une alternative à l'hospitalisation complète.
- Favoriser l'autonomie et la capacité à vivre en groupe.

Prérequis

- La prise en charge en HDJ est proposée pour des patients ayant une psychopathologie modérée à sévère et nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire, allant au-delà d'un suivi en consultation :
Troubles thymiques, TED, TCA, troubles anxieux, troubles de la personnalité, psychose et troubles développementaux (Dys-).
- Nécessité d'un accompagnement étayant, en lien avec les différents partenaires constituant l'environnement de l'adolescent.

Nos Prises en charge

Ateliers Thérapeutiques

• Individuel :

activités physiques adaptées, relaxation, médiation musicale et artistique, psychomotricité, psychologue, diététique.

• Collectif :

activités physiques adaptées, médiation musicale et artistique, diététique, esthétique, psychologie positive, médiation animale, thérapie familiale.

